



ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du BP Esthétique, cosmétique, parfumerie possède les compétences pour assurer les soins (visage, mains, pieds et corps) dans le domaine de l'esthétique et de la cosmétique et également les compétences nécessaires pour conseiller les clients et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que la gestion du personnel.
- Exercer son activité principalement dans les instituts de beauté ou les parfumeries dont il/elle peut, après quelques années d'expérience, assurer la direction technique.
- Devenir animateur commercial pour les entreprises ou même conseiller en image.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage.
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis.
- La durée moyenne par année de formation est de 30 alternances de 2 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) et sous forme d'épreuves ponctuelles.

Délivrance d'un diplôme de niveau 4.

BP

BREVET PROFESSIONNEL

Diplôme de niveau 4

RNCP N°39291

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 39291



11/07/2024



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Esthétique
- Technologie Esthétique
- Biologie
- Physique et Chimie Appliquées
- Relation Clientèle
- Vie et Gestion de l'Entreprise
- Arts Appliqués à la Profession

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

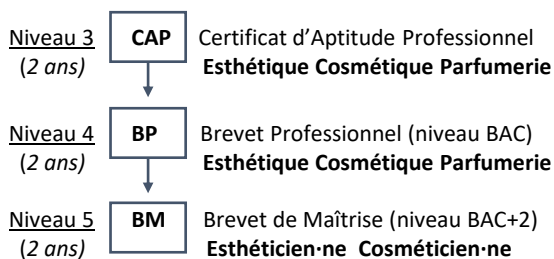
MODALITES D'EVALUATION

- Evaluations formatives :
- exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ESTHETIQUE AU CFA MARCEL RUDLOFF



MODULES GENERAUX

- Expression Française et Ouverture sur le Monde
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

MOYENS ET OUTILS

- Deux salons d'esthétique aux normes dotés des équipements professionnels recommandés par la réglementation en vigueur.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO).

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>


Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>